

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 mai 2018

EQUILIBRE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE - (N° 902)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 409

présenté par
Mme Jacqueline Dubois

ARTICLE PREMIER

À la première phrase de l'alinéa 23, substituer à la troisième occurrence du mot :

« les »

les mots :

« l'ensemble des ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par l'ajout des mots « l'ensemble », cet amendement a pour objectif de donner davantage de la lisibilité au producteur sur l'élaboration finale du prix.

Si les critères et modalités de détermination du prix figurent d'ores et déjà dans l'accord-cadre, il semble nécessaire de connaître la manière dont le prix de vente du producteur est déterminé individuellement. Ceci permettra, le cas échéant, de vérifier la conformité aux modalités de détermination du prix.